

ENSURE Projet

L'interdiction des rejets en mer est au centre de la réforme de la politique commune des pêches. Dans laquelle est mentionnée l'obligation de débarquer toutes les espèces sous quotas ou sous taille minimale. Des exemptions sont cependant prévues notamment pour [...]

Thématique : Innovation, Techniques de pêche ou de cultures marines | **Localisation** : Bretagne Nord, Bretagne Sud, Golfe de Gascogne, Manche et Mer du Nord | **Filière** : Pêche

 **Projet : Terminé**

 **Porteurs du projet** : Ifremer,

 **Financeurs** : Ifremer, France Filière Pêche (FFP),

Contexte

L'interdiction des rejets en mer est au centre de la réforme de la politique commune des pêches. Dans laquelle est mentionnée l'obligation de débarquer toutes les espèces sous quotas ou sous taille minimale. Des exemptions sont cependant prévues notamment pour les espèces interdites à la pêche, celles ayant un haut taux de survie et enfin celles qui feront l'objet d'un seuil de tolérance. Il devient alors particulièrement urgent et pertinent de définir la notion de «fort taux de survie» et d'identifier les espèces concernées.

[Télécharger le poster en cliquant ici](#)

Objectifs

- ✓ Identifier les espèces qui présentent un potentiel de survie après rejet Proposer une estimation de la survie après rejet
- ✓ Proposer une estimation de la survie après rejet
- ✓ Étudier l'effet des pratiques (durée de l'opération de pêche) sur la survie des rejets
- ✓ Étudier l'effet de la saison de pêche sur la survie des rejets
- ✓ Compléter l'étude de survie des rejets de langoustines réalisée en 2009-2010 par du marquage

Actions

La première phase du projet consiste à identifier les espèces qui présentent un potentiel de survie. Pour chacun des métiers étudiés, un échantillon d'individus de l'ensemble des espèces commerciales rejetées est prélevé pour définir le temps d'exondation (c'est-à-dire sortie de l'eau) avant leur mort (Time to Mortality). Cette opération permet de sélectionner les espèces pour lesquelles on pourra étudier la survie dans une seconde phase. Il s'agit alors d'observer l'état de vitalité et le niveau de réflexe de chaque individu au moment où l'équipage s'apprête à le rejeter à la mer. La vitalité est classée selon 3 catégories (excellent, bon ou mauvais), et une série de réflexes et états est évaluée selon la méthode des RAMP (Reflex Action Mortality Predictors : échappement, cambreur, réaction au toucher, retournement volontaire, respiration, réversion d'estomac, exophtalmie (sortie du globe oculaire de l'orbite) et blessures).

Cette méthode permet d'affecter un score à chaque individu. Elle a d'abord été réalisée sur un groupe « contrôle » d'espèces et d'individus a priori non stressés à l'aquarium Nausicaa de Boulogne sur mer. Elle est ensuite réalisée sur les individus rejetés en mer après l'opération de pêche et le traitement de la capture par l'équipage. Ce travail est complété par le marquage des individus relâchés vivants. Une large communication a été mise en place pour informer les pêcheurs professionnels et plaisanciers du projet afin de maximiser les chances de retours de marques. L'évaluation des réflexes et de la vitalité, ainsi que le marquage sont réalisés pour chaque métier en été et en hiver, et pour des durées d'opération de pêche variables.

Les expérimentations développées à bord des navires professionnels permettront de déterminer, espèce par espèce, le temps maximum d'émersion toléré sans que la survie soit mise en péril. Une fois les seuils létaux définis, les proportions d'individus aptes à survivre seront

estimées. Le projet aura également pour but de proposer des améliorations techniques et des évolutions des pratiques à bord pour augmenter les taux de survie. Les scénarii testés permettront de proposer des améliorations directement applicables par les professionnels pour améliorer les chances de survie des espèces. Les résultats attendus permettront de répondre de façon précise à l'article 15 de la réforme de la PCP pour plusieurs flottilles et apporteront les arguments nécessaires pour appuyer d'éventuelles demandes de dérogation.

Les expérimentations auront lieu sur 2 zones de pêche distinctes, Golfe de Gascogne et Manche Est Mer du Nord, et sur des chalutiers fileyeurs côtiers. L'intérêt des 2 zones d'étude est de permettre la comparaison des pratiques de pêche mais aussi de prendre en compte les différences de diversité d'espèces.

Résultats

L'opération «Time to Mortality » a été réalisée en été sur le fileyeur de Manche et le chalutier du Golfe de Gascogne. Les opérations avec la méthode RAMP et les marquages ont été réalisées en été sur le chalutier du Golfe de Gascogne et sur le fileyeur de Manche et en hiver sur le chalutier de Manche. Une première session de marquage de langoustines a été réalisée en été. Les espèces rencontrées dans les rejets des navires échantillonnés ciblant le poisson sont la sole, la plie, la raie, la roussette, le merlan, le merlu, la bogue, le flet, le barbu, le maquereau, le grondin perlon, le griset, le bar, la bar moucheté, le tacaud, le saint Pierre, le sprat, le chinchard, le pageot rose, la morue, la sole blonde, la lotte, la sardine, le rouget barbet, le lieu jaune, le maigre, la limande, le turbot, la limande sole. Parmi ces espèces, le bar, la sole, la roussette, la raie et la plie ont présenté les meilleures résistances à l'exondation (Time to Mortality).

Les embarquements réalisés ont permis de marquer 310 soles et plies au large de Boulogne sur mer, 790 soles, plies, turbots et raies au large du Tréport, 1000 langoustines au large de Belle Ile, et plus de 510 soles, raies, bars et roussettes en baie de Bourgneuf. Parmi tous ces individus marqués, 7 raies, 2 soles, 1 plie et une roussette ont été recapturées au large de Noirmoutier, ainsi qu'une lotte et un turbot au large du Tréport.